No. 15.

AUX ELECTEURS

LES

PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT !

En dissolvant les chambres le gouvernement a donné pour raison qu'il avait fait, par l'entremise du gouvernement de Sa Majesté, certaines propositions aux Etats-Unis, concernant l'extension de nos relations commerciales avec la république voisine. Ces propositions furent soumises au président des Etats-Unis et la réponse faite par M. Blaine, le secrétaire d'Etat, était une invitation à négocier la réciprocité. Avant d'entrer en négociations, le gouvernement canadien a cru qu'il devait soumettre ses vues à l'électorat et lui demander son approbation des traits généraux de la politique qu'il se proposait d'adopter.

La dépêche suivante adressée par le gouverneur-général à Lord Knutsford, le secrétaire d'Etat des colonies dans le gouvernement de Lord Salisbury, nous renseigne à ce sujet :

Hôtel du gouvernement,
Ottawa, 13 décembre 1890.

MILORD.—J'ai l'honneur de transmettre aujourd'hui à Votre Seigneurie un message télégraphique en chiffres, dont voici la substance :

Relativement à ma dépêche du 10 courant, mon gouvernement désire proposer la formation d'une commission conjointe de la nature de celle de 1871, ayant plein pouvoir de négocier un traité portant sur les sujets suivants :

1o Renouvellement du traité de réciprocité de 1854, en y apportant les modifications requises par les circonstances nouvelles dans lesquelles se trouvent les deux pays, et les extensions que la Commission jugera être dans les ntérêts du Canada et des Etats-Unis.

2o Reconsidération du traité de 1888, concernant les pêcheries de l'Atlantique, dans le but d'obtenir l'admission en franchise des produits des pêcheries canadiennes sur les marchés des Etats-Unis, en retour de facilités à être accordées aux pêcheurs des Etats-Unis pour l'achat de la boete et des provisions et le transbordement des cargaisons au Canada ; ces privilèges devront être communs aux deux pays.

3o La protection du maquereau et autres pêcheries dans l'Océan Atlantique ainsi que dans les eaux intérieures.

4o Relâchement dans les lois de navigation cotière maritime des deux pays ;

5o Relâchement dans les lois de navigation des deux pays dans les eaux intérieures divisant le Canada des Etats-Unis.

6o Mutualité de sauvetage et de secours aux navires naufragés.

7o Délimitation des frontières entre le Canada et l'Alaska.

Il va s'en dire que ce traité serait *ad referendum.*

STANLEY.

On voit de suite que le gouvernement de Sir John A. Macdonald se prépare à tenter un suprême effort pour régler toutes les questions en litige entre le Canada et les Etats-Unis ; il a déjà fait de nombreuses tentatives dans ce sens, mais sans succès, et l'exécutif ou le congrès des Etats-Unis sont seul responsables de ces échecs répétés.

Au nombre des questions qu'il s'agit de décider figure celle du commerce qui a pris une autre tournure à la suite de la nouvelle attitude des chefs du parti libéral.

Quelles seront les instructions que les électeurs donneront au gouvernement du Canada qui est sur le point d'entamer des négociations pour obtenir quelque mesure de réciprocité avec nos voisins ?

Le gouvernement de Sir John A. Macdonald propose comme base le traité de réciprocité de 1854, en y apportant les modifica-

tions exigées par le changement des circonstances dans lesquelles se trouvent les deux pays. Ce traité se bornait, nous le savons, aux produits naturels.

Les chefs du parti libéral prêchent la réciprocité illimitée.

Il y a donc entre les deux partis une séparation claire, nette et précise, et nous allons mettre en regard les principaux points qui les divisent.

Ce que propose le parti conservateur :

1o De continuer de développer les industries indigènes, ainsi que les richesses agricoles, minérales et autres du pays, d'après la politique mise en vigueur en 1878.

2o. De conserver le pouvoir de faire et de règler notre tarif suivant les besoins du Canada.

3o De ne pas établir dans notre tarif de distinctions hostiles à la Grande-Bretagne qui offre à nos produits le marché le plus vaste.

4o De prélever nos revenus au moyen de la taxe indirecte, par la douane et l'accise, mais non par la taxe directe.

5o De traiter avec les Etats-Unis d'une manière amicale et de négocier avec eux pour obtenir une mesure de réciprocité qui soit juste, équitable et vraiment conforme à l'honneur et aux intérêts du Canada.

6o De régler toutes les difficultés pendantes entre les Etats-Unis et le Canada, ou de prouver du moins que si elles ne sont pas réglées, la faute n'en doit pas être attribuée au gouvernement Canadien.

Ce que propose le parti liberal :

1o De ne prélever aucun droit sur les produits passant d'un pays à l'autre, c'est-à-dire du Canada aux Etats-Unis et réciproquement.

2o De faire adopter par le Canada le tarif des Etats-Unis, qui est en moyenne deux fois plus élevé que le notre.

3o De nous obliger virtuellement à abandonner le pouvoir de faire nos propres lois fiscales—chose qu'aucun peuple libre n'a été assez lâche de concéder.

4o D'appliquer le tarif des Etats-Unis à toutes les importations de la Grande-Bretagne et de l'étranger ; c'est-à-dire que le Canada, tout en admettant en franchise les produits importés des Etats-Unis, établirait un tarif différentiel contre la Grande-Bretagne et le reste du monde, ce qui entraînerait pratiquement la prohibition pour la plus grande partie des importations qui viennent aujourd'hui de différentes contrées.

5o De provoquer par une pareille politique la ruine de nos industries manufacturières, de nos villes, de nos cités et de nos ports, de notre commerce de gros et de détail, et par suite la ruine de nos cultivateurs.

6o De causer au Canada la perte de plus de la moitié de son revenu actuel, perte qu'il faudra remplacer par la taxe directe et qui s'élèvera à $16,000,000 ou $18,000,000. Cette taxe directe représenterait $3.60 par tête, soit $18.00 pour chaque famille de 5 personnes.

7o De provoquer finalement la rupture des liens qui nous unissent à la Grande-Bretagne et d'annexer le Canada aux Etats-Unis.

En un mot la politique du parti Conservateur est :

LE CANADA POUR LES CANADIENS ! !

Et la politique des chefs du parti libéral est :

LE CANADA POUR LES YANKEES ! ! !